

Des voix pour SUD pour une autre voie

Non au démantèlement de Renault

La fuite en avant pour réduire les coûts et récupérer du cash met en danger l'avenir de Renault et de ses salariés. La perte de compétences place Renault sous un seuil critique et nous met sous pression.

- ⇒ **Ventes de Horse et du Technocentre, délocalisation dans l'Ingénierie/Tertiaire, réductions d'emplois...** Faisons obstacle à cette casse sociale et industrielle par notre mobilisation individuelle et collective.
- ⇒ **Le transfert des salariés de la maintenance** des moyens d'essai de l'Ingénierie dans une autre société a suscité une forte mobilisation. Celle-ci a permis d'en réduire l'impact et d'empêcher d'autres transferts.
- ⇒ **La stratégie de Luca De Meo** et JD Senard interroge. La crise de l'Alliance n'en finit pas. Renault fait entrer Geely dans son capital alors que la concurrence et les tensions avec la Chine s'intensifient. Les délocalisations et le démantèlement de Renault déstabilisent les collectifs de travail et réduit ses capacités industrielles.
- ⇒ **L'avenir des salariés** qui travaillent en France sur des activités thermiques ou transverses est menacé. Le statut de ceux transférés dans Ampère n'est pas connu. **Servons-nous du vote SUD pour montrer notre désaccord !**

La transition écologique doit se faire pour et avec les salariés

Si notre modèle actuel doit absolument se transformer face aux enjeux environnementaux, cette mutation ne doit pas se faire au détriment des salariés du secteur automobile.

- ⇒ **Face aux enjeux climatiques**, il faut développer des moyens et des compétences en Ingénierie et embaucher.
- ⇒ **La voiture électrique** permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de polluants, mais elle est chère. La production d'électricité, la fabrication et la fin de vie des batteries posent toujours d'énormes problèmes.
- ⇒ **Le thermique et l'hybride** sont des savoir-faire à ne pas abandonner pour l'instant.
- ⇒ **Diversifier nos activités** permet de ne pas dépendre des aléas d'un seul secteur.
- ⇒ **Le secteur automobile** ne peut à lui seul résoudre tous les problèmes environnementaux. L'urgence climatique impose un changement de notre modèle de société, de ses modes de production, de consommation et de décision.

Des acquis sociaux à défendre et de nouveaux droits à conquérir

Avec la signature par la CFDT, la CFE/CGC et FO d'une nouvelle convention collective de la Métallurgie, la direction a pu mettre fin aux accords Renault et à 70 ans de conquêtes sociales. C'est le sombre bilan du syndicalisme d'accompagnement.

- ⇒ **Un nouveau système de classification** des emplois, impactant fortement notre évolution salariale et professionnelle, et des nouveaux accords d'entreprise vont voir le jour, rendant nécessaire de nouvelles résistances.
- ⇒ **Il faut une Augmentation Générale des Salaires** pour tous au moins du niveau de l'inflation, y compris pour les salariés en Dispense d'Activité dont les revenus stagnent, et une remise à niveau des salaires des femmes.
- ⇒ **Pour arrêter de s'autofinancer**, l'allocation télétravail doit prendre en compte les frais de chauffage, les indemnités kilométriques doivent être augmentées, l'avance des frais professionnels rétablie et le pool taxi réaligné.
- ⇒ **Les bureaux partagés** doivent être réaménagés pour réduire les nuisances sonores et les salariés qui le souhaitent doivent disposer d'un poste de travail nominatif.
- ⇒ **Toute heure travaillée doit être payée ou récupérée.** SUD a fait condamner Renault pour écrêtage illégal du compteur Horaire Variable des ETAM et absence de consultation par les Cadres de leurs heures de travail.
- ⇒ **Le temps passé en télétravail** doit être mieux encadré et la déconnexion ne pas être à la seule charge du salarié.

Des activités sociales et culturelles mieux partagées

La grille de subvention doit être réévaluée pour que tous les salariés, quels que soient leurs revenus et leur situation familiale, puissent partir en vacances, accéder aux sports, aux loisirs et à la culture à un coût abordable, y compris à Aubevoye.

- ⇒ **Un « compteur subvention »** doit permettre à chaque salarié de connaître à tout moment le solde de sa subvention et d'utiliser celle-ci en totalité.
- ⇒ **Le processus de subventionnement des vacances** doit être simplifié pour que la totalité de la subvention allouée vienne se déduire de la facture du salarié, avec des conditions de subventionnement moins contraignantes.

Telles sont les actions prioritaires que les élus SUD mèneront avec vous !

Des candidates et des candidats qui vous représentent

1er collège : Ouvriers et Techniciens Professionnels



Loïc Thibault



Mohamed Cheikh

2ème collège : Employés, Techniciens et Agents de Maîtrise (ETAM)



Christian Morel



Christine Seigné



Emmanuel Ringuet



Stéphanie Boudier



Jérôme Thierry



Isabelle Folliot



Jean-Jacques André



Anne Martinon



Olivier Huglin



Siham Remili



Sébastien Capelle



Céline Bécaud



Olivier Chalumeau



Willy Huault



Olivier Aubier



Simon Le Gourvellec



Christophe Delaine



Jérôme Rawyler

3ème collège : Ingénieurs et Cadres



Emmanuelle Cohen-Solal



Pascal Labbé



Cécile Thomas-Poignant



Stéphane Guillemet



Sylvie Sanguiol



Pascal Bodin



Delphine Petitjean



David Allenic



Fabrice Heurtel



Olivier Louiset



François Guérin



Denis Mozzo



Pascal Lauwers



Tin Tan Tai Hang

Votez
Sud